

# Bonjour *Valois*

économie

Aventura Park : la  
récré en famille!

Budget 2015 : une  
année particulière  
pour la CCPV

Votre rentrée  
au Centre aquatique  
du Valois



**Benoît HAQUIN**

Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

## Chères Valoisiennes, chers Valoisien,

C'est un plaisir pour moi de vous retrouver en cette rentrée 2015. Je vous propose un nouveau numéro de votre magazine intercommunal Bonjour Valois, dont le contenu est particulièrement riche et varié.

Un focus sur le budget 2015 de la Communauté de communes vous est présenté. Comme toutes les collectivités qui souffrent financièrement du désengagement de l'État, la CCPV doit chercher des pistes d'économies. Ce n'est pas toujours facile mais c'est absolument indispensable. 2016 verra la poursuite des efforts pour dépenser moins tout en maintenant un service public de qualité. Vos élus communautaires y veilleront.

Une nouvelle ! Les travaux de la Voie verte du Valois commencent. C'est un moment attendu de longue date et qui concrétise le lourd travail mené par les services de la CCPV depuis plusieurs années. D'ici deux ans, vous pourrez vous détendre librement et en toute sécurité sur 21 km de promenade aménagée entre Ormoy-Villers et Mareuil-sur-Ourcq. La Voie verte sera un axe de circulation douce où marcheurs, cyclistes et cavaliers iront au gré de leurs envies découvrir ou redécouvrir notre magnifique Valois.

Le tourisme est plus que jamais un levier de développement économique pour des régions comme la nôtre. Il faut que le Valois reste attractif, pour les touristes évidemment, mais aussi pour les investisseurs, les entrepreneurs et les habitants potentiels. Pour cela, notre territoire s'est doté, il y a quelques années, d'un document directeur qui pilote l'évolution du Pays de Valois. Cet outil, c'est le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale qui a été voté par les élus. Deux pages du magazine y sont consacrées. Il m'a semblé important de vous faire un point sur ce document d'urbanisme qui nous concerne tous. Un petit rappel des enjeux, de son contenu mais aussi de son évolution.

Bonne rentrée et bonne lecture aussi !

## Sommaire

- ACTUALITÉ ..... p 3 à 5
- ÉCONOMIE ..... p 6 et 7
- DOSSIER ..... p 8 et 9
- AMÉNAGEMENT ..... p 10 et 11
- ENVIRONNEMENT ..... p 12
- CULTURE - LOISIRS ..... p 13 à 16

### SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

*Bonjour Valois* est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à :

**communication@cc-paysdevalois.fr**  
ou au **03 44 98 30 11**

#### La Passerelle

62, rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois  
Tél. : 03 44 98 30 11 - Fax : 03 44 88 37 45  
communication@cc-paysdevalois.fr  
www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : Benoît HAQUIN  
Directrice de la rédaction : Anne-Claire CHOQUER  
Rédactrice en chef : Caroline GUÉRIN  
Rédactrice en chef adjointe : Pauline NEUMANN  
Secrétaire de la publication : Annabelle PITET

© Photos de couverture : Erik VAN ROOKHUIJZEN, directeur du centre aquatique du Valois (© CCPV, A. Pitet)  
éditorial : Benoît HAQUIN (© CCPV, A. Carrara)

Conception graphique et mise en page : Doncameleon.net  
Impression sur papier PEFC à 25 000 exemplaires  
N°ISSN en cours

# La passerelle est ouverte !

ACTU



© CCPV, S. Larose



© CCPV

LA  
PASSERELLE

Vendredi 5 juin, Benoît HAQUIN, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois, et Bruno FORTIER, maire de Crépy-en-Valois, inauguraient La Passerelle, en présence du sous-préfet de Senlis, Francis CLORIS.

Plus de 180 personnes ont visité ces nouveaux locaux en participant à un cluedo grandeur nature, conçu et animé par la Compagnie de la Fortune. Cette soirée festive fut ensuite rythmée par les représentations des musiciens locaux de l'école de musique du Valois, de l'école de musique Érik Satie et de la fanfare de Feigneux « Aux Cuivres citoyen ! ».

La Passerelle est située au 62 rue de Soissons à Crépy-en-Valois. Elle rassemble en un seul lieu, les services de la Communauté de Communes du Pays de Valois, la MIEF - mission locale, le Centre des finances publiques, l'éveil cantonal, la Fédération des mjc et prochainement des services de la Ville de Crépy-en-Valois.



© CCPV, S. Larose



## Belle audience pour la 5<sup>ème</sup> édition des Rencontres économiques du Valois

Les Rencontres économiques du Valois se sont déroulées le 16 mars au cinéma Les Toiles à Crépy-en-Valois. Invités pour cette 5<sup>ème</sup> édition, le philosophe Luc Ferry et l'économiste Nicolas Bouzou ont présenté leur vision du capitalisme de demain. Cette conférence s'est poursuivie par un échange avec les invités sur le principe du question/réponse et d'une séance de dédicaces organisée en partenariat avec la Librairie Études et Loisirs de Crépy-en-Valois.

Depuis 2010, les Rencontres économiques du Valois sont organisées par la Communauté de Communes du Pays de Valois, en collaboration avec le Groupement des entreprises du Valois (GEV) et la ville de Crépy-en-Valois. Le temps d'une soirée, elles réunissent les acteurs économiques et les élus locaux autour de problématiques communes.



© CCPV, S. Larose

# Voie verte du Valois : une nouvelle façon pour (re)découvrir vos richesses



© CCPV, C. Guérin

Pendant la phase d'étude du projet, les élus du Pays de Valois s'étaient rendus en Saône-et-Loire pour un voyage d'étude consacré, notamment, aux retombées économiques engendrées par un équipement Voie verte. Sur la photo, on aperçoit les vestiges de l'ancienne activité ferroviaire : la gare, aujourd'hui occupée par un loueur de vélos, quelques rails et une partie du quai abrité. Dans le Valois aussi, on veillera à conserver le patrimoine historique.

Le Pays de Valois recèle de trésors. Culturelles, naturelles ou architecturales, les pépites ne manquent pas. La Voie verte du Pays de Valois traversera le territoire du sud-ouest au sud-est et reliera Ormoy-Villers à Mareuil-sur-Ourcq. Sur 21 km, vous découvrirez ou redécouvrirez votre environnement. Tantôt « forestier », « agraire » ou « fraîcheur », le paysage révélera une diversité locale d'exception.

La Voie verte du Valois s'inscrit dans un plan global de circulation douce à l'échelle nationale et même européenne. Vous pouvez rejoindre Paris en partant de Mareuil-sur-Ourcq en suivant le canal de l'Ourcq. Vous irez jusqu'en Bourgogne et même plus au sud en passant par la Seine-et-Marne voisine. Si vous êtes plus attirés par le Nord, vous relierez Londres depuis le Valois grâce la Transoise qui passe près d'Ermenonville. La Voie verte du Valois, une porte ouverte sur le monde ? On aime l'idée !

Bonjour Valois du mois de mai vous l'annonçait : les premiers coups de pioches seront donnés à la fin de l'été pour la remise en état des ouvrages d'arts (ponts). Suivra le défrichage. La durée totale des travaux est estimée à environ 2 ans.

**Suivez l'avancée des travaux de la Voie verte en photos**  
[www.cc-paysdevalois.fr](http://www.cc-paysdevalois.fr)

## Dis, c'est quoi une voie verte ?

Une voie verte est un axe de circulation douce ouvert à tous les moyens de locomotion non motorisés (piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, cavaliers). Elle est souvent aménagée sur le tracé d'une ancienne voie ferrée, privilégiée pour son faible dénivelé.

## Crépy-en-Valois : contrat de Ville signé avec l'État pour le quartier Kennedy

En 2014, le quartier Kennedy entrait dans le dispositif politique de la Ville de l'État qui a pour but d'agir contre les inégalités sociales et territoriales.

En France, 1 300 quartiers ont été identifiés par l'État et ont intégré le dispositif. La CCPV est naturellement porteuse du projet aux côtés de sa ville centre. Benoît Haquin, son président, était l'un des trois signataires du contrat le 10 juillet.



**De gauche à droite :** Emmanuel Berthier, préfet de l'Oise, Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois et 1<sup>er</sup> vice-président de la CCPV, Benoît Haquin, président de la CCPV, ont signé le 10 juillet le contrat de Ville 2015-2020 pour le quartier Kennedy.

© Mairie de Crépy-en-Valois, J. Fouquet

### Envie d'en savoir plus sur le quartier Kennedy et le contrat de Ville ?

Un blog dédié est à votre disposition. N'hésitez pas à le consulter et à y laisser vos commentaires.  
[www.kennedy.crepyenvalois.fr](http://www.kennedy.crepyenvalois.fr)

# Le Centre aquatique du Valois fait sa rentrée !

Les vacances sont déjà loin, la rentrée s'achève... C'est le moment de vous inscrire pour découvrir ou redécouvrir les multiples activités du Centre aquatique du Valois. Il y en a pour tous les goûts !



Le Centre aquatique du Valois, ce n'est pas seulement un ensemble de beaux bassins pour nager et se détendre, c'est un espace où vous pourrez pratiquer une multitude d'activités. Toute l'année, les bassins sont chauffés en fonction des utilisations : 28°C pour le bassin sportif, 30°C pour le bassin ludique et 32°C pour la pataugeoire.

Dans l'espace forme, vous trouverez tous les appareils pour pratiquer le cardio-training ou la musculation ainsi que tous les équipements de relaxation comme le jacuzzi, le sauna, le hamam et l'espace de repos.

Si vous préférez pratiquer avec un coach et en groupe, essayez les cours d'aquagym (12 activités sur 3 niveaux d'intensité) ou les cours de natation (adaptés aux enfants, adultes et bébés nageurs).

## 3 formules d'abonnements :

### Pass Aquaform :

piscine + aquagym = 29,90 €

### Pass Fitness :

piscine + espace forme = 29,90 €

### Pass Liberté :

piscine + aquagym + espace forme = 39,90 €

► Frais d'adhésion de 60 €

### Documents nécessaires :

- certificat médical de moins d'un mois,
- 2 photos d'identité,
- RIB (si prélèvement).



### Centre aquatique du Valois

Avenue des Érables - 60800 Crépy-en-Valois  
03 44 59 11 30 - centre-aquatique-du-valois@vert-marine.com

**Érik van Rookhuijzen, directeur du Centre aquatique du Valois, veille à la gestion du Centre aquatique et à sa propreté :**

« Comme chaque année, après l'été, le Centre aquatique ferme ses portes pendant une semaine. Le CAV a effectué la deuxième fermeture technique réglementaire entre le 31 août et le 6 septembre. Pendant cette période, l'ensemble des bassins est vidangé et les systèmes de filtrages sont nettoyés. C'est très important pour maintenir un bon niveau de qualité de l'eau et de l'air. Nous faisons également analyser régulièrement l'air au sein de l'établissement. Les dernières analyses effectuées en 2015 sur la présence de trichloramine\*, montrent que la qualité de l'air est conforme aux recommandations nationales liées au public et se trouve en dessous des seuils d'exposition professionnelle pour les agents en poste sur le site. »

\* Pour offrir une bonne qualité d'eau, les exploitants des piscines utilisent différents produits désinfectants. Le chlore et ses dérivés sont les plus courants. Lorsque ces produits désinfectants rentrent en contact avec certains polluants apportés par les baigneurs (comme la sueur, les crèmes solaires, le maquillage, etc.), une réaction aboutit à la formation de chloramine qui est un produit très volatil et irritant pour le nez, la gorge et les yeux. C'est pour cette raison qu'il est important de bien prendre sa douche avant de se baigner !



## Le gymnase Gérard de Nerval bientôt opérationnel !

Parmi les compétences de la Communauté de Communes du Pays de Valois, figure la mise à disposition des gymnases qui accueillent les élèves des collèges du territoire dans le cadre de leurs cours d'éducation physique et sportive.

Le gymnase intercommunal Gérard de Nerval est mis à la disposition du Collège du même nom à Crépy-en-Valois. En 2014, des travaux étaient engagés pour la rénovation des vestiaires. Les travaux avaient été organisés pour maintenir les cours d'EPS et devaient s'achever pour la rentrée de 2014/2015.

Malheureusement, le 3 juin 2014, un incendie d'origine criminel détruisait partiellement le gymnase et le rendait inutilisable. Les délais de réouverture s'annonçaient extrêmement longs (démarches auprès des assurances, délais légaux pour les marchés publics et complexité du chantier). Afin d'assurer la continuité des cours d'EPS pour la rentrée suivante, la CCPV a décidé d'installer en urgence, une structure sécurisée de 225 m<sup>2</sup> à proximité du collège Gérard de Nerval.

Aujourd'hui, après plus d'un an et demi de procédures et de travaux,

le gymnase intercommunal Gérard de Nerval renaît enfin ! Sa réouverture est prévue à l'automne 2015. Les quelque 560 élèves du collège vont pouvoir retrouver un équipement flambant neuf, plus confortable et sécurisé.



Photos © CCPV, J.-L. Démarez

# On s’amuse dans le Valois !



© DR

Une plaine de jeux couverte entièrement consacrée aux enfants va prochainement ouvrir ses portes à Crépy-en-Valois : AVENTURA PARK. Cette nouvelle activité, en pleine expansion en France, gagne à son tour le Valois. C’est parti pour l’aventure !

## Bonjour Valois : D’où vous est venue l’idée de créer une plaine de jeux couverte pour enfants ?

**Ludovic Baty** : – J’emmenais mes enfants dans ce genre de structures. Malheureusement, il fallait faire 30 km pour y aller. Etant donné le potentiel dans le Pays de Valois, l’idée de développer cette activité à Crépy-en-Valois a mûri. J’en ai parlé à Thierry Galin qui a adhéré à mon projet. Voilà comment est né « Aventura Park » !

## BV : Quel en est le concept ?

**Thierry Galin** : – C’est un lieu qui se veut familial et convivial. Les activités récréatives permettront aux enfants âgés de 0 à 12 ans de se divertir des heures durant ! Ils pourront jouer, en toute sécurité, dans un espace ludique offrant différentes structures de jeux. Un espace détente avec snack offrira la possibilité aux enfants de faire une pause avant de repartir à l’assaut des jeux ! Quant aux parents, ils pourront se détendre autour d’un café par exemple tout en regardant leurs enfants.

Aventura Park proposera également l’organisation de goûters d’anniversaire.



*Le pôle création-reprise d’entreprise de la CCPV nous a beaucoup aidés dans la réalisation du business plan.*



## BV : Quels seront vos « plus » en comparaison avec la concurrence ?

**LB et TG** : – En plus de nos jeux, nous aurons une activité innovante en France. Mais chut, c’est une surprise ! Et pour plus d’animations, des intervenants extérieurs tels qu’un magicien ou sculpteur de ballons etc., viendront régulièrement. En outre, nos maîtres-mots sont la sécurité et la propreté.

## BV : Comment avez-vous monté votre projet ?

**LB et TG** : – Ensemble, nous avons travaillé en collaboration avec le pôle création-reprise d’entreprise de la CCPV. Ce service nous a beaucoup aidés dans la réalisation du business plan. Nous les remercions beaucoup pour leur travail et également pour le prêt d’honneur de 10 000 € qui nous a été accordé, via la plateforme Initiative Oise Est. Nous tenons aussi à remercier la mairie de Crépy-en-Valois qui a de suite approuvé notre projet, notamment en l’acceptant dans une zone d’activité.

## BV : Où sera située la plaine de jeux et quand est prévue l’ouverture ?

**LB et TG** : – Aventura Park sera situé dans la zone d’activité de Crépy-en-Valois. Cet emplacement comporte plusieurs atouts : la desserte du bus Crépynois « Cypré » à 200 mètres de même que la visibilité du local depuis la D25 (entrée de la ville par la RN2 : axe Soissons – Paris). Quant à l’ouverture, c’est prévu pour le début de l’automne : courant octobre. ■

Thierry Galin (gauche) et Ludovic Baty (droite), fondateurs d’Aventura Park

© CCPV, I. Vincent

## Justine Voyages fête ses un an !

Après dix années d'expérience dans le tourisme, Justine Gosselin-Commère a ouvert son agence « Justine Voyages » en octobre 2014 à Duvy. Sa particularité : rencontrer ses clients sur rendez-vous, à l'agence ou à domicile.

« Ce concept permet d'avoir une relation plus personnalisée et des horaires très flexibles. L'agence travaille avec différents tours opérateurs mais elle est aussi productrice de voyages, ce qui permet de proposer un large panel de solutions adaptées à chacun, en France et à l'étranger ».

Pour ce premier anniversaire, Justine organise une soirée découverte sur le thème de l'Inde avec conférence, projection de film et cocktail indien. Cette soirée se déroulera au cinéma « Les Toiles » de Crépy-en-Valois, le jeudi 8 octobre 2015 (participation : 2 € par personne).

« L'intégralité des entrées sera reversée à une association indienne pour l'égalité scolaire des enfants en Inde. Cela s'inscrit dans une démarche du tourisme durable qui me tient à cœur ».

Justine Gosselin-Commère a été accompagnée dans ses démarches par le pôle création-reprise d'entreprise du service développement économique de la CCPV.

Deux demandes de prêts à taux zéro (sans garantie ni caution) ont été présentées. Justine a ainsi bénéficié d'un prêt d'honneur de 6 000 € et d'un prêt NACRE de 3 000 € (via la plateforme Initiative Oise-Est).



© Justine Voyages

## Envie de vous lancer ?

### Ouvrez votre société dans le pays de Valois avec l'Espace Valois Entreprendre (EVE)

Située au Plessis-Belleville, l'Espace Valois Entreprendre est une pépinière d'entreprises constituée de 13 bureaux meublés. Sa mission est de faciliter l'installation de jeunes entreprises (les pépins) dans un lieu fonctionnel à des prix attractifs, équipé de nombreux outils mis à disposition.

Un lieu d'accueil et d'échanges mais aussi d'aide et d'information

La diversité d'activités réunies en un seul lieu favorise les contacts et les échanges. Ainsi les entrepreneurs partagent plus facilement entre eux, leurs expériences et leurs solutions.

C'est également un lieu d'accueil, d'informations et de conseil en amont d'un projet, pour les futurs créateurs d'entreprises.

Si vous souhaitez bénéficier d'un bureau à l'Espace Valois Entreprendre, n'hésitez pas à nous contacter, il reste des bureaux disponibles !

**Contact :**  
**Service Développement**  
**économique CCPV**

**Tél. : 03 61 58 91 90**

**ABONNEZ-VOUS**  
**DÉVELOPPEMENT**  
**ÉCONOMIQUE DU**  
**PAYS DE VALOIS**

La newsletter de l'actualité économique de votre territoire  
[www.cc-paysdevalois.fr/dev\\_eco/newsletter.php](http://www.cc-paysdevalois.fr/dev_eco/newsletter.php)

# Budget 2015 de la CCPV

## Une année particulière à plus d'un titre

### Côté dépenses et investissements

2015, une année marquée par l'installation en janvier, des services au sein de l'Hôtel Communautaire, spécialement acquis et aménagé à Crépy-en-Valois. La Communauté de Communes a investi 2,14 M€ HT (839 600 € HT de travaux et 1,3 M€ HT d'acquisition). Désormais, les administrés peuvent accéder à l'ensemble des services de la CCPV dans un lieu unique : La Passerelle.



Les bureaux de la CCPV occupent le premier étage du bâtiment La Passerelle à Crépy-en-Valois. © CCPV, A. Pitet

Ensuite, à l'issue d'un vote favorable du Conseil Communautaire en novembre 2014, les travaux d'aménagement de la voie verte vont pouvoir démarrer sur l'exercice 2015. 3,2 M€ HT seront consacrés à la réalisation de cet aménagement de tourisme et de loisirs qui profitera au plus grand nombre.

Le gymnase Gérard de Nerval a dû être entièrement réhabilité suite à un incendie survenu en juin 2014. Les crédits inscrits en 2015 représentent 834 000 €.

Enfin, le Conseil Communautaire a décidé en février dernier d'implanter au sein de l'Hôtel Communautaire un nouveau service chargé de traiter les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, ...), l'État ayant demandé aux collectivités locales de prendre en charge ce service qu'il assurait jusqu'alors. C'est une dépense nouvelle qui s'impose et qui pèsera chaque année de 140 000 € à 170 000 € sur le budget de la CCPV. Le service est opérationnel depuis avril 2015.

### Côté recettes

Les efforts de l'État engagés dans une démarche de redressement des finances publiques, touchent de manière conséquente la Communauté de Communes qui se voit privée de 315 000 € de Dotation Globale de Fonctionnement. C'est une perte de 26 % qui est soustraite de cette recette essentielle pour la CCPV pour être réinjectée dans les finances de l'État.

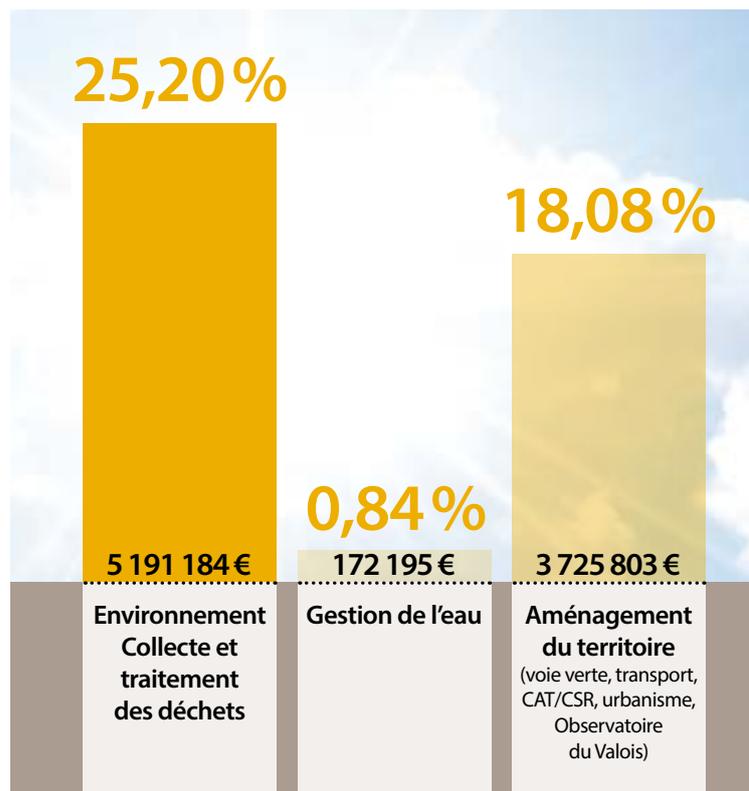
Par ailleurs, l'augmentation du taux de la TVA qui concerne la collecte des ordures ménagères passe de 7 % à 10 % générant une dépense automatique supplémentaire de 120 000 € pour la CCPV.

En conséquence, notre structure intercommunale doit rester particulièrement vigilante sur ces évolutions qui grèvent son budget et la contraignent à rechercher des pistes d'économies. Le Président et les Vice-présidents, le Bureau Communautaire et la Commission des Finances travaillent depuis le mois d'avril sur ce dossier.

Pour compenser partiellement ces éléments qui pèsent sur les finances de notre collectivité territoriale en 2015, les Conseillers Communautaires ont dû majoritairement se résoudre à augmenter certaines taxes. Une majoration de 2 % a été votée pour les 5 taxes suivantes : Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti, Contribution Foncière des Entreprises, Contribution Foncière des Entreprises de Zone et 3% pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Une décision d'augmentation de la fiscalité qui génère une recette supplémentaire globale de 250 000 €.

Il fallait remonter à 2009 pour trouver une augmentation de taxe (à l'époque limitée à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) concernant la CCPV.

Nous le disions en préambule, l'année 2015 est une année particulière...





- **Environnement**  
Déchets ménagers  
Eau - Assainissement
- **Aménagement du territoire**  
Schéma de cohérence territoriale  
Observatoire  
Construction d'équipements  
Voie verte  
Transports à la demande
- **Loisirs sportifs**  
Gymnases  
Centre aquatique
- **Moyens généraux**
- **Service incendie et secours**
- **Amortissement, FNGIR**  
(Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)
- **Développement économique et emploi**
- **Loisirs culturels**  
Culture musicale  
Actions associatives
- **Hôtel communautaire**

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Subventions et participations
- Excédent reporté
- Taxe d'habitation
- Taxe foncière sur les propriétés bâties
- Amortissements
- Emprunt
- Contributions foncières des entreprises
- Dotation globale de fonctionnement
- Fonds de compensation de la TVA
- CVAE et IFER
- Autres
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties



## Budget prévisionnel 2015

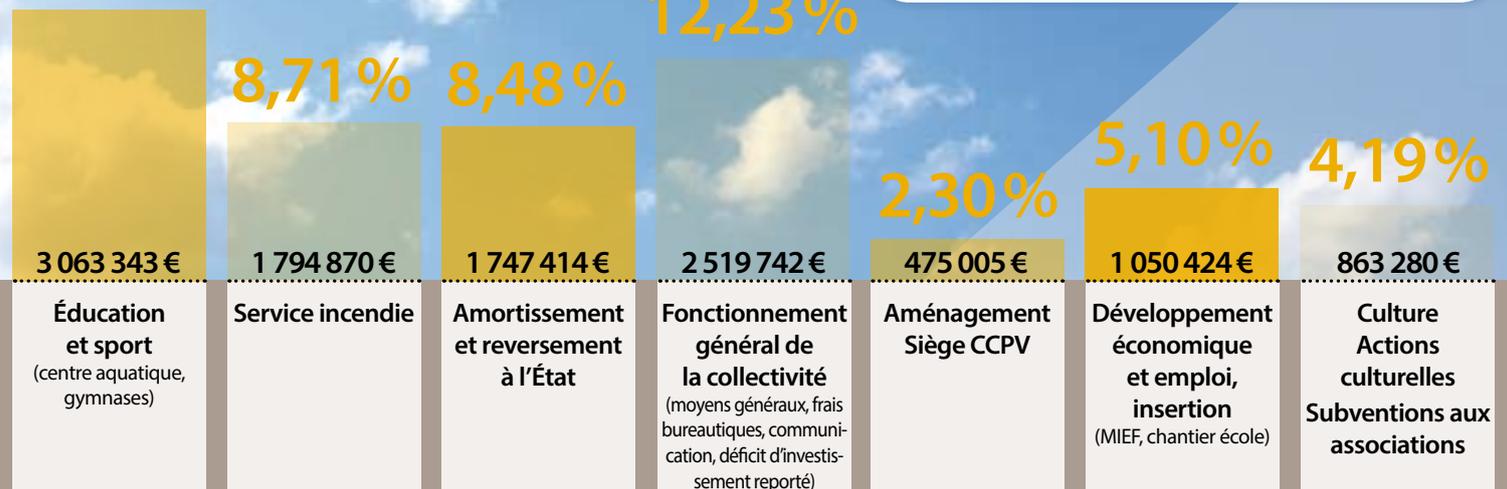
Total des dépenses: 20 603 260 € (100%)

SPANC: 556 494,31 €

Budget global prévisionnel	20 603 260 €
Budget prévisionnel de fonctionnement	14 642 451 €
Budget prévisionnel d'investissement	5 960 809 €
Base nombre d'habitants	54 801 €
Dépenses par habitant	375 €
Recettes par habitant	396 €
Impôts et taxes par habitant (TH, TF, TEOM)	186 €

14,87%

12,23%



# SCoT du Pays de Valois

## Quatre années d'action pour un développement plus cohérent du territoire

### La CCPV c'est :

- 62 communes
- 53 000 habitants environ
- sur environ 600 km<sup>2</sup>

### Définition d'un SCoT ?

Introduit par la loi Solidarité et Renouvellement urbain du 13 décembre 2000, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est le nouveau cadre de référence des politiques publiques d'aménagement. Il oriente l'évolution du territoire dans la perspective d'un développement durable c'est-à-dire équilibré entre développement économique, cohésion sociale et impératifs environnementaux. Il fait suite au schéma directeur du Valois existant depuis 1997 et en vigueur jusqu'en 2011.

### Un territoire régi par un SCoT - pour quoi faire ?

- construire une vision partagée de ce que pourra être notre territoire demain
- engager les actions nécessaires pour y parvenir
- répondre aux besoins des habitants dont les nouveaux modes de vie imposent une réflexion et une action plus larges que les limites communales
- anticiper et orienter les évolutions du territoire (la croissance démographique, l'urbanisation pour l'habitat et le développement économique, les flux et la mobilité, l'environnement, ...)
- garder un équilibre entre ces différents domaines
- harmoniser et coordonner les projets de développement des 62 communes
- rendre le territoire plus lisible, plus cohérent et plus dynamique

### Pour la CCPV le SCoT c'est :

- le document de planification stratégique à l'échelle de son territoire à l'horizon 10-15 ans
- l'outil de prédilection pour mettre en œuvre une de ses principales compétences : l'aménagement du territoire

### Bilan et révision du SCoT

Approuvé en 2011, le SCoT du Pays de Valois a entamé en 2015 sa 4<sup>ème</sup> année de mise en œuvre. Les évolutions législatives nous imposent une révision avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 afin de répondre aux objectifs de développement durable fixés par la loi Grenelle II (loi portant Engagement National pour l'Environnement, du 12 juillet 2010). Notre SCoT est ainsi appelé à devenir un SCoT-Grenelle.

#### LE SCOT EN QUELQUES MOTS

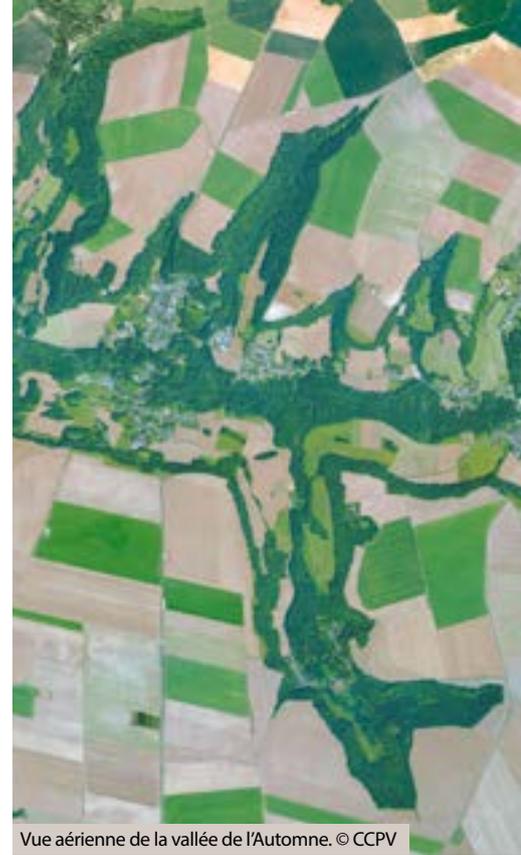
##### 4 Axes de développement :

- **Renforcer l'Attractivité du territoire :** développement économique et touristique
- **Préserver l'Environnement et garantir un cadre de vie de qualité :** patrimoine naturel et architectural, ressources naturelles, risques
- **Répondre aux Besoins des ménages :** logements, équipements et services
- **Renforcer l'accessibilité du territoire :** mobilité, flux

##### 5 pôles de développement & 56 communes rurales : (cf. image « carte\_valois »)

- **le pôle urbain :** Crépy-en-Valois
- **les pôles secondaires :** Lagny-le-Sec/Le Plessis-Belleville, Nanteuil-le-Haudouin
- **les bourgs relais :** Betz et Mareuil-sur-Ourcq

Les pôles devront concentrer l'effort de développement et d'accueil des populations.



Vue aérienne de la vallée de l'Automne. © CCPV

#### ZOOM SUR LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Elle peut se mesurer au travers d'ensemble d'indicateurs : le nombre d'emplois, le ratio emploi/actifs occupés, le taux de chômage, la création d'établissements, ...

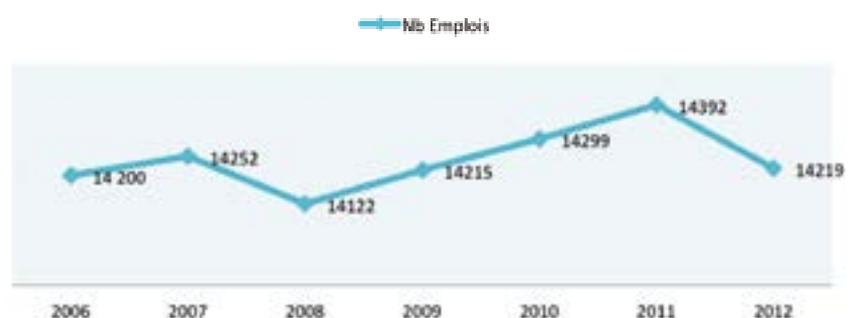
##### Nombre d'emplois :

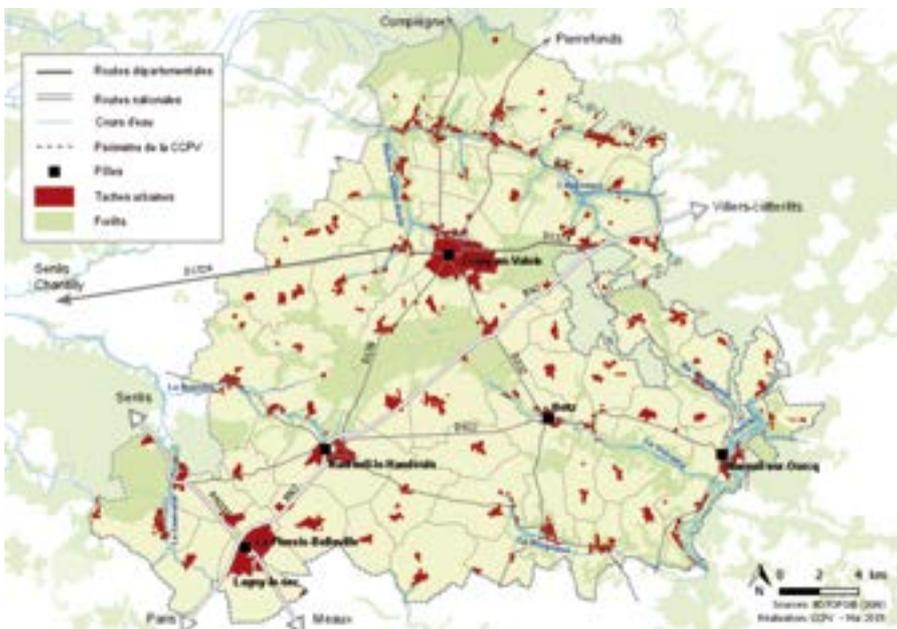
On constate une augmentation assez modeste du nombre d'emplois sur la période 2006 - 2011 (192 emplois), qui pourrait s'expliquer par une :

- **Tendance négative de 2006 à 2008** (- 78 emplois en 2 ans)
- **Tendance positive de 2008 à 2011** (+ 270 emplois en 3 ans)

À partir de 2009, la reprise économique dans le Valois, en termes de créations d'emplois, est le fait d'un dynamisme préservé de certaines communes. Il s'agit principalement de celles qui bénéficient d'une situation géographique privilégiée, le long de la RN2 et à proximité immédiate de l'Ile-de-France. Un bon exemple c'est Le Plessis-Belleville qui, depuis 2006, n'a pas cessé de voir le nombre d'emplois augmenter sur sa commune.

#### Evolution du nombre d'emplois dans le Valois





Les tâches urbaines dessinées en rouge représentent la surface du bâti existant dans chaque commune de la CCPV. © CCPV

À contrario, malgré leur poids économique au regard du nombre d'emplois à l'échelle du Valois, certains pôles accusent une baisse depuis 2006 qui dure jusqu'en 2010.

Les fermetures des entreprises comme Sodimatex (80 salariés) et Lear Corporation (300 salariés) en 2010, mais aussi de Juy SA début 2013 (117 emplois - perte qui n'apparaît pas encore dans notre analyse) expliquent cette situation. Une partie de cette perte d'emplois a été compensée par des créations.

Au-delà des principaux pôles de développement, d'autres communes accueillent un nombre considérable d'emplois sur leur territoire. Elles ont réussi à maintenir voire à légèrement augmenter le nombre d'emplois dans cette période particulièrement difficile, contribuant ainsi à la reprise économique sur l'ensemble du Valois.

### MAINTIEN DU RATIO EMPLOI/ACTIFS OCCUPÉS À 0,6%

Il s'agit d'un indicateur qui donne une idée de l'équilibre entre le nombre d'emplois existants sur le territoire et le nombre d'actifs occupés habitant ce même territoire. Un territoire riche en emplois permet en théorie d'attribuer à chaque actif occupé 1 emploi, voire plus, sur son périmètre.

Le Pays de Valois s'étant donné l'objectif de maintenir le ratio de 0,6 identifié dans le SCoT à l'échelle du Valois pour la période à venir, on constate aujourd'hui une légère baisse se situant à 0,58. En d'autres mots, le Valois propose aujourd'hui pour chaque personne active occupée 0,58 emploi.

Néanmoins, la mobilité professionnelle qui s'est développée ces dernières années, et qui est fortement en œuvre sur notre territoire, montre qu'en réalité les actifs se déplacent considérablement, même lorsque le ratio emploi/actifs occupés est très favorable. L'explication réside dans le lien plus ou moins fort qui existe entre le profil socio-professionnel des habitants et la typologie des emplois proposés.

### AUTRES INDICATEURS

#### Le taux de chômage en 2012 :

- CCPV : 9,7 %
- niveau départemental : 9,1 %
- niveau régional : 10 %
- niveau national : 9 %

### La création d'établissements (2006 - 2012) :

406 établissements supplémentaires.

Indicateur à prendre avec précaution : en 2008 la loi de modernisation de l'économie crée le statut d'auto-entrepreneur. Le nombre de créations d'établissements est monté en flèche depuis, ce qui explique une évolution moins accélérée des emplois par rapport au taux de création d'établissements.

En 2011, sur les 378 créations sur le Valois, **111 représentent des auto-entrepreneurs.**

## Du SCoT au PLU - quelles incidences sur la vie des habitants ?

- Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) doivent respecter les orientations du SCoT (rapport de compatibilité\*)
- Les actes d'urbanisme (ex. les permis de construire) doivent respecter les règles locales d'urbanisme fixées par les PLU (rapport de conformité\*\*)

\*compatibilité = le PLU ne doit pas être contraire aux orientations et principes fondamentaux du SCoT

\*\*conformité = les autorisations d'urbanisme doivent respecter à la lettre les règles d'urbanisme fixées par le PLU

## Le SCoT et vous : information et concertation

Tout au long de la démarche de révision du SCoT, vous aurez l'occasion d'exprimer votre avis, vos attentes et souhaits vis-à-vis du futur document de planification, et ce jusqu'à son arrêt par les élus de la CCPV.

### Plus d'informations

[www.cc-paysdevalois.fr](http://www.cc-paysdevalois.fr)  
(onglet la Communauté de communes, rubrique Schéma de Cohérence Territoriale)

## L'instruction des autorisations d'urbanisme - Réforme de l'Application du Droit des Sols

### La montée en puissance de l'intercommunalité (interco) rime avec nouvelles charges

On a vu que lorsque l'on souhaite construire sur le territoire, les autorisations nécessaires (permis de construire, permis d'aménager, etc.) doivent se montrer en conformité avec les règles d'urbanisme des PLU. La vérification de cette conformité, communément appelée « instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme », était jusqu'à présent réalisée, dans le cadre d'un

accompagnement des communes à l'instruction, par les services déconcentrés de l'État (les Directions Départementales des Territoires - DDT). Suite à la loi ALUR (du 24 mars 2014), cette mission s'est officiellement arrêtée le 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour un bon nombre de communes, notre territoire étant directement concerné.

Cette décision a des conséquences financières et d'organisation de cette mission à des échelles plus locales.

Afin d'éviter un déploiement financièrement et techniquement lourd en termes de création de

services instruction dans chaque commune dotée d'un PLU, la CCPV a proposé à ses communes membres la création d'un service Application du Droit des Sols (ADS) mutualisé en son sein, en mesure de prendre le relais.

La création du service ADS mutualisé est aujourd'hui effective. L'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme des 54 communes dotées d'un document d'urbanisme, a été transférée à la CCPV le 13 avril. Depuis cette date, le service fonctionne et monte en puissance.

### Rien ne change pour les habitants

Si vous avez une demande d'autorisation d'urbanisme à faire, c'est toujours à la mairie qu'il faudra vous adresser. Votre demande une fois reçue et enregistrée en mairie sera vérifiée avant d'être transmise à la CCPV pour instruction. Le Maire recevra ensuite une proposition de décision qui lui permettra de juger la possibilité de délivrer ou refuser la demande faite. **À noter :** c'est toujours votre maire qui signe toutes les autorisations d'urbanisme.



© DR

# Trions + le verre

Il est recyclable à 100 % et à l'infini

**INUTILE  
DE LAVER LES  
EMBALLAGES  
EN VERRE**  
il suffit  
de les vider

**IL Y A TOUJOURS  
UN CONTENEUR À VERRE  
PRÈS DE CHEZ VOUS.**

**À RECYCLER**

Bouteilles  
en verre

Pots et  
bocaux en  
verre



**À JETER  
dans la  
poubelle  
ordinaire**



Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages  
pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question  
sur le tri ?

03 44 88 30 91

[WWW.ECOEMBALLAGES.FR](http://WWW.ECOEMBALLAGES.FR)

## 165 BORNES À VERRE DANS LE VALOIS

il y a au moins 1 borne près de chez vous ; si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à nous contacter ou en parler auprès de votre maire

## DANS TOUTES LES DÉCHETTERIES DU SMVO

- \* route de Lévignen RD 324 - Crépy-en-Valois
- \* rue Beaux Lagrave RD 922 - Betz
- \* route de Pierrefonds RD 335 - Morierval
- \* route de Montagny RD 100 - Le Plessis-Belleville

## SUR LES PARKINGS DES SUPERMARCHÉS

- \* Monoprix et Carrefour Market à Crépy-en-Valois
- \* Intermarché et supérette à Nanteuil-le-Haudouin
- \* E. Leclerc à Le Plessis-Belleville



# «35 clochers en Vallée de l'Automne 100% patrimoine»

Dimanche 4 octobre 2015 : ouverture exceptionnelle des églises de 10h à 18h



© Office de tourisme du Pays de Valois

Chaque année, depuis 1987, l'Office de tourisme du Pays Valois vous invite à découvrir les églises de la vallée de l'Automne qui sont habituellement fermées. L'édition 2015 «100% patrimoine» est un retour aux origines de l'événement : il s'agit d'ouvrir simplement les édifices aux curieux.

Des habitants des villages passionnés et attachés à leurs patrimoines seront vos guides. Ils vous conteront, ici la présence de crânes dans des niches ou les prémices des croisées d'ogives, là un portail à pointes de diamants ou les restes partagés d'un chevalier : son cœur dans une église et son corps dans une autre...

Parfois comparée à une vallée de la Loire des églises, la vallée de l'Automne offre, depuis le clocher de Saint-Vaast-de-Longmont édifié vers 1130 à celui de Béthisy-Saint-Pierre en 1520, un panorama complet de l'architecture médiévale des églises rurales.

## Animations et expositions :

- **Béthisy-Saint-Martin à 16h** : Concert harpe et violon par le Duo Isaiade
- **Bonneuil-en-Valois** : Fête de la Pomme, place de la mairie
- **Abbaye de Lieu-Restauré** : Exposition sur un projet pour le futur : « Un lieu d'histoire tourné vers l'avenir ». Tour du site sur un cheval de trait et poney
- **Crépy-en-Valois** : église Saint-Denis à 12h15 et à 17h30 : Visites spirituelles, à 15h30 : Visite contée

## Programme et informations :

[www.valois-tourisme.com](http://www.valois-tourisme.com)

Office de tourisme du Pays de Valois :  
03 44 59 03 97  
ou [otcrepyvalois@wanadoo.fr](mailto:otcrepyvalois@wanadoo.fr)

- **Crépy-en-Valois, église Saint-Martin de Bouillant, samedi et dimanche** : exposition de photos sur les quartiers de Bouillant et Gésresme
- **Feigneux** : Exposition sur l'architecture de l'édifice et sur l'histoire locale
- **Le Berval** : Exposition du Club photo de Fresnoy-la-Rivière sur le thème « La Vallée de l'Automne »
- **Lévignen** : Exposition de peintures
- **Morienvall** : Marché gourmand et artisanal
- **Pondron** : Exposition de photo du concours organisé par le SAGEBA
- **Saintines** : Exposition d'ornements anciens et d'orfèvrerie liturgique
- **Séry-Magneval, à 11h** : apéritif-concert par l'école de musique Erik Satie de Crépy-en-Valois et l'Harmonie de Pont-Sainte-Maxence
- **Verberie, samedi à 20h30** : chorale de l'école de musique, récital de chants médiévaux et ensemble instrumental
- **Veze** : Exposition de patchwork

**À noter** : En 2016, retrouvez les 35 Clochers en mode festival.  
Rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2016.

## C'est tout neuf, le cinéma «Les Toiles» est classé Art et Essai !

C'est officiel, le cinéma crépinois vient de décrocher le précieux label Art et Essai.

Tout le monde le sait, le cinéplex fonctionne très bien. Dès sa première année d'exploitation, il a su trouver son public grâce à une programmation très variée de films, mais aussi de concerts, de ballets, de soirées documentaires/débats... Bref, une grande diversité qui intéresse le plus grand nombre !

Le label Art et Essai c'est avant tout un gage de pluralité. Au travers de sa programmation, le cinéma doit toucher un très large public allant du petit enfant jusqu'à l'expert.

Le but est atteint grâce à la grande qualité de programmation proposée. Encore bravo !

### Plus d'informations

[www.les-toiles-cinemas.fr](http://www.les-toiles-cinemas.fr)



Le cinéma Les Toiles a ouvert ses portes en août 2013. © Ava du Parc - Gilbert Long Architectures

# Treizième saison des MUSIVALES... ça porte bonheur !



Orchestre de Picardie. © L. Leleu



Barbara Furtuna. © C. Andreani



Table d'hôte moi d'un doute. © Deidamia Pelé



Ladies in jazz. ©DR

De septembre à décembre, de Marolles à Silly-le-Long et passant par Morienval et Péroy-les-Gombries, six spectacles sont au programme. Avec l'Orchestre de Picardie, de la magie et de la cuisine, du théâtre, du jazz, des polyphonies corses, des chansons pop... Aucun doute : toutes les envies et tous les goûts seront comblés !

## ✿ Orchestre de Picardie

**Dimanche 20 septembre à 15h**  
**Église Sainte-Geneviève de Marolles**  
Dans le cadre des journées européennes  
du patrimoine

► **(SPECTACLE GRATUIT)** (grâce au concours du  
Conseil départemental de l'Oise)

En ouverture de saison, l'Orchestre de Picardie vous invite à un parcours en quatre étapes du classicisme triomphant de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle aux prémices de la révolution esthétique du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Dans la charmante église Sainte-Geneviève de Marolles qui se distingue par son clocher roman à haute flèche octogonale, seront joués le plus fameux concerto pour violon de Mozart, aux cotés de la quasi ultime symphonie de Haydn, accompagnés de danses pour piano de Schubert orchestrées par Webern

Une belle journée, en musique et en pleine nature !

**Anton Webern** Langsamer Satz

**Wolfgang Amadeus Mozart** Concerto pour violon n°5 en La majeur K.219 «Turc»

**Franz Schubert** Deutsche Tänze (orch. Anton Webern)

**Franz Joseph Haydn** Symphonie n°104 en Ré majeur «Londres»

**Direction :** Arie van Beek

**Soliste :** Fanny Clamagirand - violon

## ✿ Barbara Furtuna

**Samedi 3 octobre à 20h30**  
**Abbatiale de Morienval**

Pour l'ouverture du festival « 35 clochers en  
vallée de l'Automne, 100% patrimoine »

*Une première en pays de Valois :  
des polyphonies corses !*

Avec près de 800 concerts un peu partout dans le monde, l'ensemble Barbara Furtuna est devenu, en un peu plus de 10 ans d'existence, incontournable sur la scène vocale. Le quatuor reste fidèle à l'esprit du chant corse tout en le revisitant grâce à des compositions originales. Le groupe ne s'est jamais laissé enfermer dans un registre unique et a participé à de nombreux projets avec des artistes d'horizons divers.

Aujourd'hui, le quatuor a trouvé sa propre identité et propose un spectacle à son image : enraciné en Corse mais ouvert sur le monde.

**Les voix de Barbara Furtuna :**

Maxime Merlandi  
André Dominici  
Jean Pierre Marchetti  
Jean Philippe Guissani

[www.barbara-furtuna.fr](http://www.barbara-furtuna.fr)

**Extraits de presse**

« À présent les voix profondes et troublantes du groupe Barbara Furtuna emplissent les recoins de cet écrivain baroque. Vêtus de noir, la main proche de l'oreille comme il se doit, les quatre hommes entonnent des chants sacrés ou d'amour, ainsi que d'envoûtantes mélodies... »

*Le Figaro Magazine*



Compagnie de la Fortune. © DR

### ✱ Ladies in jazz

**Samedi 17 octobre à 20h30**  
**Auditorium EGB Le Plessis-Belleville**  
 Dans le cadre du festival Jazz à Le Plessis Belleville  
**Pariswingtime & Gilda SOLVE quartet**

Américaine, née à San Francisco, Gilda nous plonge dans un voyage à travers les standards inoubliables du Jazz. Elle nous apporte une autre conception harmonique et rythmique ainsi qu'une couleur musicale originale avec son groupe international. Sa technique vocale, sa présence, son charme, les émotions qu'elle suscite, son contact avec le public qu'elle invite aussi à chanter sur du « scat », nous inondent de joie et de plaisir. Gilda SOLVE est accompagnée de Patrice GALAS (piano), Pierre MAINGOURD (contrebasse) et Sylvain GLEVAREC (batterie).

► Pariswingtime en première partie

Les voix du jazz sont à l'honneur !

### ✱ Table d'hôte moi d'un doute

**Vendredi 20 novembre à 20h30**  
**Salle multifonctions de Silly-le-Long**  
 Dans le cadre d'itinérance en Pays de l'Oise, en partenariat avec l'Espace Jean-Legendre de Compiègne

Un rendez-vous d'une originalité folle qui allie philosophie décalée, magie, musique et gastronomie ! L'occasion de partager un moment ludique et joyeux autour des surprenants amuse-gueules cuisinés en direct. Un florilège de bons mots et de jeux d'esprit, accompagné de tours de magie et d'airs d'accordéon pour une formidable tambouille qui ne manquera pas de vous enchanter !

*Pendant que Marc s'amuse à faire sortir des oignons du nez de Laurent, Pierre nous emporte dans un tourbillon de mots aussi sérieux que délirants. C'est avec une grande complicité qu'œuvrent les trois brillants artistes. Une extravagante et poétique recette qui ne laissera personne sur sa faim.*

Tous vos sens seront sollicités par cette proposition appétissante où les nourritures sont spirituelles... et bien réelles !



**« Nous avons imaginé cette programmation en voulant vous accueillir toujours plus nombreux et toujours en famille. »**

Car voilà bien une chose importante : prendre le temps d'aller au spectacle en famille ! C'est pour cette raison que les billets sont gratuits pour les enfants de moins de 10 ans. Le défi lancé l'an passé a été relevé : vous avez été près de 200 à «co-voiture» et ainsi bénéficier du tarif groupe (40€ pour les 4 places au lieu de 48€). Sur toute la saison, vous avez été plus de 1 600 spectateurs. BRAVO ! »

Guy-Pierre de Kersaint,  
 vice-président en charge de la culture

### ✱ Bensé

**Samedi 28 novembre à 20h30**  
**Centre culturel MJC de Crépy-en-Valois**  
 Dans le cadre du Festival PICARDIE MOUV

Après six ans de silence, le chanteur et multi-instrumentiste signe un joli deuxième album, **Le Printemps**.

Pendant ces dernières années, Bensé a voyagé, sillonné le monde entier. Dans ses bagages : un harmonica, une guitare et des livres pour partir en quête de vérité et d'épanouissement personnel. Et c'est réussi ! Quinze titres au son pop et folk-rock anglo-saxon qui retracent sa vie sentimentale et spirituelle, ses aventures et rencontres à travers ses voyages. De la chanson française comme on aime ; un souffle romantique et romanesque aux mélancolies légères et lumineuses.

Sur scène, au piano et à la guitare, Bensé déploie une énergie débordante, vous entraînant dans son sillage.

► & JAMLIK en première partie

► Atelier ados Journalistes en herbe, animé par Rock'n Oise et RVM.

### ✱ La Compagnie de la fortune « L'entorse »

**Samedi 5 décembre à 20h30**  
**Salle multifonctions de Péroy-lès-Gombries**

Pour sa nouvelle création, La Cie de la Fortune - Théâtre en Soi s'est entourée de créateurs locaux. Le romancier, Andras Fénris, a créé le thème de la pièce, l'intrigue principale et les personnages de l'histoire. Hélène Laurca, avec l'aide d'Alain Hauperpin, a créé le cadre théâtral de cette aventure. Ainsi, la pièce se situe dans un espace temps très particulier. Les spectateurs sont conviés à la première d'un nouveau concept télévisuel : le Documentaire – Théâtre. Ils sont accueillis par la volubile Maïeutiqua Sanchez, qui leur donne les règles de ce documentaire et leur présente la famille qui va se livrer devant eux à cette expérience inédite.

Tous les protagonistes vont être confrontés à leur vie, à leurs choix... à leurs propres entorses au sens propre comme au sens figuré. Parviendront-ils à les accepter ?

À les voir comme des expériences inhérentes à leur chemin de vie ? Lourdes de sens mais pouvant opérer de véritables libérations ?

Assistez à l'émission et vous saurez !

**C'est nouveau : dès aujourd'hui, vous pouvez acheter vos billets pour n'importe quel spectacle de la nouvelle saison des Musivales !**

• à la CCPV : La Passerelle – 62 rue de Soissons – Crépy-en-Valois

• à l'Office de tourisme du Pays de Valois : 82 rue Nationale – Crépy-en-Valois

• au Bureau d'information touristique d'Ermenonville : Maison Joseph II – 2 bis, rue René de Girardin

Retrouvez les informations liées aux Musivales et les extraits vidéo sur la page Facebook :

[www.facebook.com/musivales](http://www.facebook.com/musivales)

et sur le site internet :

[www.musivales.cc-paysdevalois.fr](http://www.musivales.cc-paysdevalois.fr)





Carte postale ancienne représentant le monument de la Grande Guerre de 1914-1918 situé à Nanteuil-le-Haudouin (confiée par Ceux de 2014) et le même monument aujourd'hui. Si le paysage alentours a changé, le monument lui est resté intact, symbole de l'hommage rendu aux soldats morts pour la France. © Ceux de 2014

# «Ceux de 2014», les historiens en herbe du Valois

Dans le précédent numéro de Bonjour Valois, vous aviez fait la connaissance avec de jeunes historiens passionnés qui consacrent beaucoup de temps et de recherche aux anciens combattants de la Grande Guerre. Ils s'appellent Ceux de 2014.

Au-delà de l'aspect purement commémoratif, le collectif Ceux de 2014 a conçu trois parcours de mémoire qu'ils proposent aux visiteurs, touristes, habitants, historiens. Nous avons décidé de vous les présenter. Nous commencerons par le parcours n°1 : L'invasion et les « exactions » allemandes.

### Introduction à la balade (rédigée par Ceux de 2014)

« Comme en 1870, l'Oise se situe sur la route de l'invasion. Les Allemands se dirigent vers le sud, dans la direction de Paris. Au même moment, les armées françaises et britanniques procèdent à un repli stratégique de leurs forces vers le sud. Ces armées passent donc dans de nombreux villages du Valois, annonciatrices de l'arrivée prochaine des soldats de la 1<sup>ère</sup> armée allemande. »

Et c'est précisément ce parcours reliant 8 communes du Valois (au sens « géographique » du terme et pas au sens administratif circonscription de la CCPV), qui a été imaginé par l'équipe.

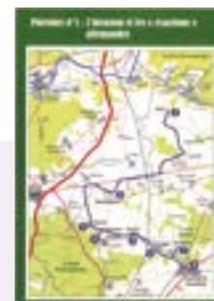
De Néry à Nanteuil-le-Haudouin, en passant par Baron et Versigny, vous pourrez suivre les traces des anciens combattants, parmi lesquels des centaines de milliers de soldats allemands passés par là en seulement quelques jours.

**C'est passionnant ! Envie d'informations ? N'hésitez plus et connectez-vous au site internet : <http://ceuxde2014.over-blog.com>**

► Rendez-vous au prochain numéro pour le parcours n°2 : Le Valois au cœur de la bataille de l'Ourcq.

Votre magazine Bonjour Valois vous racontera l'avancée de leurs travaux jusqu'en 2018. D'ici là, si vous voulez plus d'informations Ceux de 2014, sachez qu'ils animent un blog : <http://ceuxde2014.over-blog.com>

Alors n'hésitez pas, cliquez et consultez leurs travaux. Vous pouvez aussi les encourager et pourquoi pas, leur offrir votre témoignage.



Le parcours n°1 en détail. Ceux de 2014 ont réalisé un document qui guidera les visiteurs et leur permettra de découvrir les sites présentant un intérêt historique. © Ceux de 2014

## Ceux de 2014

- 3 collèges
- 3 professeurs d'histoire
- 100 élèves passionnés
- 5 années de projets

## 3 parcours de mémoire

- N°1 : L'invasion et les « exactions » allemandes
- N°2 : Le Valois au cœur de la bataille de l'Ourcq
- N°3 : La « poursuite » des Allemands et le recul du front. Le Valois devient une base arrière pour l'armée française.

## La CCPV s'implique

Votre communauté de communes accompagne ses villes et villages membres dans la promotion de « leur histoire 14-18 ». Tantôt facilitateur, tantôt coordinateur, la CCPV a pour objectif de valoriser et de faire connaître les actions qui seront menées sur son territoire jusqu'en 2018.